



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 7 décembre 2016 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 30 novembre 2016, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Patrick Vaineau, Bernard Nedellec, Cindy Le Hen, Brigitte Conan, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, , Soizig Cordroc'h, Marc Duhamel, Yvette Bouguen, Serge Nilly

Pouvoirs :

Marie-Madeleine Bergot a donné pouvoir à Danièle Kha
Eric Alagon a donné pouvoir à Michaël Quernez
Géraldine Chéreau a donné pouvoir à Cindy Le Hen
David Le Doussal a donné pouvoir à Pierrick Le Guirrinec
Stéphanie Mingant a donné pouvoir à Géraldine Guet
Christophe Couic a donné pouvoir à Patrick Tanguy
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Yvette Metzger à partir de 20h45

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Gérard Jambou

16. CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE QUIMPERLE COMMUNAUTÉ, LA VILLE DE QUIMPERLE ET L'ASSOCIATION CHLOROFILM

Exposé :

Il est proposé de renouveler, pour 3 ans, du 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2019, la convention de partenariat entre l'association *Chlorofilm*, la Ville de Quimperlé et Quimperlé Communauté, en faveur du cinéma Art et essai sur le territoire de Quimperlé.

Cette convention vise à rappeler les objectifs et engagements respectifs des partenaires engagés dans cette action.

L'Association *Chlorofilm* s'engage à promouvoir le cinéma Art et essai :

- En collaborant à la programmation régulière Art et essai du cinéma La Bobine sur la base de 3 créneaux hebdomadaires et des manifestations annuelles telles que le festival « Clap les Mômes » ou autres animations thématiques
- En assurant la projection d'un court-métrage à chaque séance *Chlorofilm*,
- En adhérant à *Cinéphare* (association de salles municipales et associatives du Finistère) et en participant à ses activités,
- En co-organisant avec le directeur de la Bobine des actions communes dans le cadre de *Cinéphare* ou de toute autre manifestation culturelle,
- En organisant des rencontres avec des intervenants du milieu cinématographique,
- En menant des actions en direction des enfants et/ou adolescents,
- En participant dans la limite de ses compétences aux manifestations culturelles d'autres associations.

Les adhérents de l'Association bénéficieront, sur présentation de leur carte d'adhérent, du tarif réduit sur l'ensemble des films de la programmation du cinéma. Les responsables de l'Association assurant régulièrement des présentations de films ou le contrôle des billets lors des séances hebdomadaires, seront exonérés de droit d'entrée pour toutes les séances programmées par *Chlorofilm*. Une liste de ces personnes sera validée conjointement par l'association et la Ville et chacune justifiera de sa qualité au moyen d'une carte spécifique nominative. Les membres de *Chlorofilm* assurant ponctuellement les entrées seront exonérés des droits d'entrée à la séance pour laquelle ils assurent ce service.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat ci-jointe pour une durée de 3 ans, entre Quimperlé Communauté, l'association *Chlorofilm* et la Ville de Quimperlé

Avis favorable de la commission Culture et patrimoine du 8 novembre 2016

Avis favorable de la commission des finances, de l'évaluation des politiques publiques et de l'administration générale du 29 novembre 2016

Décision :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité (1 abstention).



Pour expédition conforme

**Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ.**